



HAL
open science

Absentéisme scolaire. Étude des motifs exprimés par les jeunes dans le cadre du rappel à la loi sur l'obligation scolaire

Michelle Becquemin, Julie Couronnée, Aurelia Mardon

► To cite this version:

Michelle Becquemin, Julie Couronnée, Aurelia Mardon. Absentéisme scolaire. Étude des motifs exprimés par les jeunes dans le cadre du rappel à la loi sur l'obligation scolaire. Sociétés et jeunesses en difficulté, 2012, Sociétés et jeunesses en difficulté, 13. hal-04118857

HAL Id: hal-04118857

<https://hal.univ-lille.fr/hal-04118857>

Submitted on 13 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0 International License



Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

n°13 | Printemps 2012

Varia

Absentéismes scolaires

Étude des motifs exprimés par les jeunes dans le cadre du rappel à la loi sur l'obligation scolaire

School Absenteeisms. Study of the reasons expressed by teenagers when called to order regarding compulsory education

Absentismo escolar. Estudio de los motivos expresados por los jóvenes con ocasión de una llamada al cumplimiento de la ley

Michèle Becquemin, Julie Couronné et Aurélia Mardon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/7407>

ISSN : 1953-8375

Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Référence électronique

Michèle Becquemin, Julie Couronné et Aurélia Mardon, « Absentéismes scolaires », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], n°13 | Printemps 2012, mis en ligne le 25 novembre 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/7407>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Absentéismes scolaires

Étude des motifs exprimés par les jeunes dans le cadre du rappel à la loi sur l'obligation scolaire

School Absenteeisms. Study of the reasons expressed by teenagers when called to order regarding compulsory education

Absentismo escolar. Estudio de los motivos expresados por los jóvenes con ocasión de una llamada al cumplimiento de la ley

Michèle Becquemin, Julie Couronné et Aurélia Mardon

L'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes, français et étrangers, entre six ans et seize ans. L'inspecteur d'académie adresse un avertissement aux personnes responsables de l'enfant et leur rappelle les sanctions pénales dans les cas suivants :

- 1° Lorsque, malgré l'invitation du directeur ou de la directrice de l'établissement d'enseignement, ils n'ont pas fait connaître les motifs d'absence de l'enfant ou qu'ils ont donné des motifs d'absence inexacts ;
- 2° Lorsque l'enfant a manqué la classe sans motif légitime ni excuses valables au moins quatre demi-journées dans le mois¹.

Introduction

- 1 Depuis une quinzaine d'années, l'absentéisme des élèves est au centre des débats politiques, au point de devenir un problème public² qui tend à éclipser celui de l'échec scolaire³. Or, la question n'est pas nouvelle⁴ : dès l'instauration de l'instruction obligatoire par les lois Ferry, des dispositions visant à enrayer les manquements ont été conçues : il s'agissait alors de lutter contre l'illettrisme et de former les futurs citoyens dans un contexte de laïcisation de l'enseignement, pour les enfants âgés de 6 à 13 ans⁵. De nos jours, outre l'obligation d'inscription, c'est la fréquentation et l'assiduité scolaires qui passent sous contrôle⁶, notamment au stade des « années collège », avec comme figures repoussoirs, le jeune sorti du système scolaire sans qualification (préfiguré chômeur) ou le jeune délinquant.

- 2 Si l'activité législative⁷ témoigne à la fois d'une focalisation sur l'absentéisme et d'oppositions politiques sur la façon de comprendre et de traiter ce problème, peu de travaux scientifiques portent exclusivement sur cette catégorie normative. En effet, depuis la fin des années 1990, les chercheurs se sont intéressés à la déscolarisation⁸, aux ruptures de scolarité⁹ et aux difficultés d'apprentissage des élèves¹⁰. À quelques prudences près, la plupart des travaux se réfèrent à la notion de « décrochage scolaire », celle-ci étant devenue polysémique au fil des usages¹¹. De la somme des recherches effectuées et quel que soit le signifiant utilisé, se dégagent des consensus qui valent aussi pour l'absentéisme : la diversité des causes de désinvestissement scolaire, la singularité de chaque situation, l'absence de systématisme entre démobilitation scolaire et arrêt de scolarité. Mais pour bon nombre d'auteurs, l'absentéisme est considéré comme une manifestation, parmi d'autres, du décrochage scolaire ou bien comme l'une des étapes d'un processus de désinvestissement de l'apprentissage. Très peu¹² en font une catégorie d'analyse à part entière.
- 3 Par ailleurs, une grande partie des recherches réalisées en France concerne les collèves et les dispositifs relevant de l'Éducation prioritaire ou des zones urbaines sensibles, accentuant, de ce fait, la part des déterminants sociaux dans l'appréhension du manquement à l'obligation scolaire. Ces résultats sont discutés notamment lorsqu'il s'agit de conférer à ce problème une dimension internationale¹³. Pour l'heure, en France, l'analyse du rapport entre les conditions sociales des familles et la non fréquentation scolaire des jeunes demeure partagée entre une mise en exergue des inégalités socio-scolaires et une banalisation des déterminants sociaux fondée sur l'idée que « l'absentéisme touche tous les milieux et tous les territoires »¹⁴. En l'occurrence, la question est éminemment politique. Depuis quinze ans, l'attention des milieux scientifiques a surtout été captée par la montée de préoccupations sécuritaires tendant à conjuguer absentéisme, délinquance juvénile et démission parentale. De ce fait, les travaux effectués visent soit à déconstruire des algorithmes estimés fallacieux¹⁵, soit à débusquer les incohérences entre les dispositions juridiques résultant des oscillations politiques¹⁶, pendant que d'autres trouvent leur finalité dans la lutte contre le décrochage¹⁷. Ainsi, l'absentéisme scolaire *stricto sensu* est un objet qui reste paradoxalement peu étudié : il est noyé dans les controverses politiques soulevées par la non fréquentation scolaire et recouvert par une abondance de travaux, dont la plupart s'inscrivent dans les divers registres sémantiques du décrochage scolaire ; les recherches qui se rapportent précisément à l'absentéisme étant, en outre, cloisonnés dans leurs disciplines de référence¹⁸.
- 4 Cet article¹⁹ présente les points de vue d'élèves, absentéistes de moins de 16 ans, lorsqu'ils sont rappelés à l'ordre ainsi que leurs parents dans le cadre d'un entretien à l'inspection académique²⁰. Cette entrée spécifique permet : 1) de rendre compte du rapport des jeunes et des familles à l'institution scolaire ; 2) de mesurer le poids des déterminants sociaux sur l'absentéisme dans un département - et non pas seulement en ZEP ou ZUS - ; 3) de prendre en compte tous les motifs exprimés par les jeunes dans un tel cadre.
- 5 Les résultats exposés sont toutefois conditionnés par le contexte de la recherche et notamment par quatre variables intriquées : les caractéristiques du département où s'est déroulée l'enquête, l'esprit du dispositif étudié, les enjeux politiques du moment, et enfin, les choix idéologiques et techniques des professionnels chargés du rappel à la loi. Premièrement, le département concerné est fortement urbanisé et de tradition politique socialo-communiste. Les caractéristiques sociales des populations sont fortement

contrastées, selon les lieux considérés, entre d'anciennes villes ouvrières ou communes maraîchères, quelques villes nouvelles et des bourgades privilégiées. Deuxièmement, le dispositif étudié, conçu en 2005 sous l'intitulé « cellule absentéisme », est imprégné de l'orientation de l'inspecteur d'académie de l'époque. Il se situe dans le sillage du programme « Nouvelles Chances »²¹, en convergence avec le rapport Machard²² et mobilise les professionnels du service social en faveur des élèves et des Centres d'Information et d'Orientation. Troisièmement, l'évolution du dispositif (2005-2012), est également marquée par le climat de tensions politiques de la période, l'approche psychosociale du problème ayant été mise en cause par les orientations sécuritaires du gouvernement Sarkozy - dont la préparation de la loi Ciotti²³ -, occasionnant par conséquent des résistances au sein du Conseil général et de la communauté éducative. Quatrièmement, le traitement de l'absentéisme scolaire représente un enjeu de légitimité pour les assistantes sociales scolaires et des conseillères d'orientation psychologues (COP)²⁴, d'autant que les différents textes ministériels afférant ne les sollicitent pas explicitement pour ce problème et que ces professionnels traversent depuis une quinzaine d'années une crise de reconnaissance. L'idéal éducatif des professionnelles est une composante forte du dispositif : considérant le jeune sous l'angle de ses potentialités, de ses projets et de ses difficultés, elles s'adressent d'abord à lui et ensuite aux parents dans le cadre d'un entretien qui doit rester unique afin d'en accentuer la portée symbolique.

- 6 Deux cent cinquante signalements pour absentéisme émanant principalement des collèges²⁵ et parfois des lycées professionnels sont traités chaque année de la façon suivante :
 - Le collégien absentéiste et ses parents sont convoqués par courrier, parfois accompagné d'un appel téléphonique, à l'inspection académique pour un entretien, d'une heure environ. L'entretien se déroule, dans une petite salle, située au rez-de-chaussée de l'immeuble dans lequel l'inspection académique occupe huit étages.
 - Le jeune et sa famille (avec quelquefois d'autres proches) sont reçus, tous ensemble, par un binôme : deux assistantes sociales, ou une assistante sociale et une COP, selon les types de cas et les disponibilités des COP, moins nombreuses que leurs collègues. Auparavant, les professionnelles ont pris connaissance des éléments du signalement pour absentéisme. Tous se réunissent autour d'une table ronde. En préalable, les professionnelles rappellent, généralement - mais pas toujours -, l'infraction commise et les sanctions encourues²⁶. Puis, elles favorisent le plus possible un climat amiable. S'engage ensuite une discussion, principalement centrée sur le jeune, sur sa situation vis-à-vis de l'école, ses difficultés, ses projets, etc. Les parents sont conviés à apporter leur point de vue, plutôt dans un second temps, sauf si le jeune s'exprime peu ou pas du tout verbalement. Les échanges deviennent plus libres lorsque quelques perspectives se dégagent sur la base de conseils donnés par les professionnelles ou de projets formulés par le jeune ou par ses parents.
 - Les résolutions s'établissent ainsi en concertation, sauf si les situations ne le permettent pas. Les professionnelles avertissent les parents et les jeunes que les préconisations donneront lieu à deux courriers : un pour les parents, l'autre pour le responsable de l'établissement scolaire.
- 7 Notre approche consiste donc à concevoir l'absentéisme scolaire comme une catégorie juridique ayant effet d'étiquetage²⁷ qui se traduit concrètement par une convocation des familles signalées à l'inspection académique. Ainsi chaque entretien est un espace social où l'absentéisme est mis en mots. S'y rassemblent les explications des jeunes et celles de

leurs familles suite aux questionnements des professionnelles, en référence aux règles d'obligation et d'assiduité scolaires. L'analyse des données trouve sa pertinence lorsque l'on considère que l'entretien de rappel à la loi correspond à une « mise en scène »²⁸ où jeunes, parents et professionnelles jouent un rôle déterminé par la situation. Sur le devant de la scène, se trouve le jeune puisqu'il est considéré par les assistantes sociales et les COP comme l'acteur principal du scénario, c'est pourquoi nous avons placé le focus sur ses arguments et, dans une moindre mesure, sur ceux de ses parents²⁹. En somme, la perspective que nous proposons est de lire l'absentéisme scolaire des jeunes à travers un prisme : l'entretien de rappel à la loi.

- 8 Notre corpus de données se compose d'une soixantaine d'entretiens que nous avons recueillis en tant qu'observateurs non participants, d'environ 250 dossiers d'élèves signalés, d'éléments complémentaires obtenus lors d'échanges avec les professionnelles, avant et après les entretiens, pendant leurs réunions de travail ou de façon informelle³⁰.
- 9 En première partie, nous présenterons les caractéristiques sociales de la population convoquée aux entretiens à l'inspection académique. Nous développerons, en seconde partie, les différents registres explicatifs présentés par les jeunes.

Quelques caractéristiques d'ensemble

- 10 Peut-on situer les absentéistes signalés géographiquement et socialement ? Les résultats de notre enquête révèlent que la localisation des signalements ne donne que peu d'indices et que les situations professionnelles et conjugales des parents sont assez variées, ce qui tend à relativiser les représentations courantes des causes sociales de l'absentéisme (zones urbaines sensibles, milieux socio-économiques défavorisés, familles dissociées ...) En revanche, il apparaît clairement que les jeunes sont signalés absentéistes à l'autorité institutionnelle juste avant la fin de l'obligation scolaire, c'est-à-dire vers 14-15 ans, pour une grande majorité d'entre eux.

Les signalements : une origine géographique peu significative

- 11 Selon les statistiques de la cellule-absentéisme, 72 % des établissements signaleurs ne relèvent ni des ZEP, ni des ZUS ni des programmes « Ambition Réussite », ce qui ne concorde pas avec les déclarations de l'Éducation nationale³¹. Ce constat renvoie à la disparité des critères et des procédures de mesure de l'absentéisme. On peut supposer soit que l'absentéisme y est peu tangible, ce qui paraît improbable, soit qu'il y est traité, d'une façon ou d'une autre, sans recourir au signalement, sauf lorsque l'équipe éducative, après avoir tout tenté, décide de le faire³². Si l'on considère la localisation des établissements signaleurs, le nombre de cas signalés par ville varie d'abord en fonction de la densité de population, la préfecture arrivant en tête avec 80 signalements sur un total de 250 en moyenne, par an, traités par l'Inspection académique. Certaines communes populaires ou, au contraire, aisées, présentent 10 à 20 cas alors que d'autres, aux caractéristiques similaires, en produisent moins.
- 12 D'après les professionnelles, ce fait n'est guère étonnant : le critère des quatre demi-journées d'absence sans justification valable est impraticable (beaucoup trop d'élèves devraient alors être signalés) ; le traitement des absences dépend des pratiques des établissements, celles-ci pouvant, en outre, varier selon les années en fonction des

responsables et de leur politique. Néanmoins, ces variations montrent que les villes peu fortunées ne sont pas les seules pourvoyeuses de signalements d'absentéisme.

Des situations professionnelles contraignantes

- 13 Près de 70 % des parents convoqués travaillent³³. Parmi eux, 40 % sont employés ou ouvriers. Les métiers d'agents d'entretien, de sécurité et d'accueil sont fréquents pour les hommes qui peuvent être aussi : chauffeur, jardinier, tourneur, ouvrier qualifié ou non. Certaines femmes exercent également comme agent d'entretien, mais elles sont pour la plupart employées comme secrétaire, aide-soignante, auxiliaire de vie, aide à domicile, vendeuse, caissière... Viennent ensuite les commerçants et artisans pour 20 % des situations renseignées. Certains parents gèrent de petites entreprises en rapport avec les métiers du bâtiment ou de l'automobile ; trois couples tiennent ensemble leur affaire (peinture, décoration) et une mère est gérante d'un magasin. Un père fait allusion à un travail commercial, non déclaré.
- 14 Les professions intermédiaires, (infirmière, sage-femme, éducateur, assistante maternelle, agent hospitalier qualifié, secrétaire comptable), représentent 7 % de l'échantillon, les femmes étant majoritaires. Par ailleurs, six femmes sont sans profession ; elles se disent « mères au foyer ». Six personnes ont déclaré être au chômage et sept en longue maladie ou en situation de handicap, avec une répartition à peu près équivalente entre hommes et femmes. On trouve un seul représentant des professions supérieures ou libérales, un père médecin, qui cependant, n'exerce pas en France et, à l'autre extrémité de l'échelle sociale, un père sans domicile fixe. Enfin, deux pères de familles sont retraités.
- 15 **Tableau n°1 : situation professionnelle des parents**

82 indications	père	Mère	total	%
Employé, ouvrier	16	18	34	41
Commerçant, artisan	12	5	17	21
Handicap ou longue maladie	3	4	7	9
Professions intermédiaires	2	4	6	7
Sans profession		6	6	7
Chômage	3	3	6	7
Travail non déclaré	1	1	2	2,5
Retraité	2		2	2.5
Prof. sup ou libérale	1		1	1,2
SDF	1		1	1,2
Total	41	41	82	100

- 16 D'une façon générale, la plupart des parents qui travaillent ont - soit des horaires décalés des rythmes scolaires (travail de nuit, ménage en entreprise tôt le matin, horaires tournants), - soit des journées longues (commerces, petites entreprises familiales). Ce facteur est souvent énoncé par les parents comme étant un obstacle à la surveillance de la fréquentation scolaire des enfants ; quant au téléphone portable, fréquemment utilisé pour vérifier si le jeune s'est levé le matin ou s'il est allé à la cantine, il ne constitue visiblement pas un moyen de contrôle efficace pour les cas étudiés. Par ailleurs, la charge psychique ou matérielle que représente pour un jeune le fait d'avoir un parent handicapé ou malade peut également jouer défavorablement sur son assiduité scolaire.
- 17 Ce constat va à l'encontre de l'idée, exprimée par certains acteurs politiques, selon laquelle l'absentéisme concernerait principalement des familles défavorisées et notamment celles qui vivent de minima sociaux³⁴. En réalité, la plupart des familles concernées ont des revenus, certes modestes, et une partie seulement connaît des difficultés budgétaires importantes, dont deux familles en très grande précarité. Néanmoins, pour la majorité des personnes, les conditions de travail ou d'emploi (temps partiel, horaires contraignants, faibles salaires, contrat précaire, viabilité incertaine des petites entreprises...) pèsent sur leur situation sociale et, par conséquent, réduisent leur investissement dans l'éducation de leurs enfants. Par ailleurs, trois familles d'origine africaine connaissent des difficultés matérielles combinées à des problèmes d'acculturation ou d'illettrisme, cette dernière entrave n'étant pas spécifiquement culturelle puisqu'elle touche également un ouvrier qualifié d'origine française dont l'emploi est stable. Les statistiques du dispositif étudié montrent que 40 % des élèves convoqués sont connus des services de l'Aide sociale à l'enfance ou de la Justice. Pourtant, ce ne sont pas forcément les familles les plus pauvres qui sont suivies au titre de l'enfance en danger ou de la délinquance. Les manquements à l'obligation scolaire peuvent donc être rapportés à d'autres facteurs dont celui des configurations familiales, l'une des causes fréquemment évoquées par les professionnels et les experts étant la monoparentalité. Or, les résultats de notre enquête nuancent sensiblement cette assertion.

Des parents majoritairement en couple

- 18 Souvent un seul parent se présente à l'entretien avec son enfant³⁵. Ce fait révèle une distribution des rôles entre père et mère en fonction des obligations de chacun. Les configurations conjugales étant variées et plutôt conformes, à quelques exceptions près, au paysage de la famille en France.

19 **Tableau n° 2 : situation conjugale**

Situation	Nb	%
Vie maritale (dont concubinage)	31	55,3
Parents séparés (garde conjointe)	5	8,9
Famille recomposée	3	5,3
Mère seule	12	21,5

Père seul	3	5,3
Parents déchus	2	3,5
Total	56	100

- 20 Sur les 60 dossiers examinés, plus de 55 % des parents sont mariés ou vivent en concubinage. S'y ajoutent environ 5 % de familles recomposées. La catégorie dite « parents séparés » (près de 9 %), comprend ceux qui partagent la garde ou l'éducation de leurs enfants et qui viennent ensemble à l'entretien, ainsi qu'un couple divorcé vivant encore sous le même toit, pour des raisons économiques. Pour tous ces cas, le manque d'assiduité scolaire peut éventuellement être lié à des discordes parentales, qu'il va alors aiguïser. Mais comme on le verra plus loin, cet aspect n'est prépondérant, aux dires des jeunes, que pour un petit nombre de situations.
- 21 La monoparentalité ne concerne que 27 % des personnes. Parmi celles-ci se trouvent deux veufs et surtout des divorcé(e)s ou séparé(e)s qui n'ont plus de contact avec l'autre parent ; ce sont souvent des femmes. Ces parents seuls, qui ont pour la plupart d'autres enfants à charge, se disent effectivement dépassés par les diverses tâches à assumer et la plupart font allusion à des problèmes budgétaires. Existente enfin quelques situations exceptionnelles où le parent n'est pas le référent de l'enfant : un couple a fait l'objet d'une déchéance d'autorité parentale, le jeune étant placé. Un autre parent est sous le coup d'une déchéance partielle avec délégation d'autorité parentale : le jeune a été confié à une tante.
- 22 Ainsi les « parents à minima sociaux » et les « parents isolés » ne constituent pas les figures types des familles d'élèves absentéistes. Ces représentations relèvent plutôt d'une construction forcée à partir de situations existantes non majoritaires, la réalité étant plus complexe, donc difficilement définissable, le terme « multifactoriel » étant assurément le plus adéquat lorsqu'il s'agit de cerner les causes de l'absentéisme. En revanche, la propriété clairement identifiable est celle de l'âge des jeunes signalés absents.

L'âge du signalement : 14-15 ans

- 23 Sur les 60 situations étudiées, se trouvent 33 garçons pour 27 filles. La proportion filles/garçons est donc presque identique, cette donnée se confirmant d'année en année selon les indications statistiques de la cellule absentéisme. Ce constat tend à relativiser la vision selon laquelle les garçons qui manquent l'école seraient plus nombreux que les filles³⁶ et laisse supposer que la mise en œuvre d'un dispositif de rappel à la loi crée un appel au repérage qui rend ces dernières visibles.
- 24 Quel que soit leur genre, l'âge auquel les jeunes sont repérés absents au point d'être convoqués à l'inspection académique est de 14-15 ans (pour 52 d'entre eux).

12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	Total
3	5	13	39	60

- 25 Dans la tranche des 15 ans, se trouve une quinzaine de jeunes très proches de la fin de la scolarité obligatoire. Qu'ils soient en 3e, en 2de professionnelle ou en alternance, leur situation est considérée intraitable dans le cadre du rappel à la loi, les signalements étant trop tardifs. L'échéance des 16 ans approchant, un signalement est réalisé mais en réalité, les équipes éducatives laissent courir le cas jusqu'au moment où, réglementairement, elles n'ont plus à s'occuper de ces jeunes. Parfois, certains établissements évitent de réintégrer ceux qui sont connus comme étant des élèves perturbateurs. À d'autres moments, c'est l'enchaînement des exclusions et des réaffectations qui finissent par démobiliser le jeune. Celui-ci se trouve à 16 ans sans accroche sauf si quelques professionnels, assistante sociale, conseillère principale d'éducation, professeur principal du collège ou de l'établissement de réaffectation se mobilisent pour soutenir son intégration. Ceci arrive rarement vu le nombre de tâches que ce personnel doit effectuer. En effet, dans les établissements, les priorités sont accordées à la gestion des désordres causés par certains élèves³⁷ et à l'orientation ou à l'intégration d'élèves handicapés, une cause estimée plus valable que celle de la lutte contre l'absentéisme et la déscolarisation. Les solutions, évoquées lors des entretiens à l'inspection académique, mais sans suite immédiate, sont la Mission Générale d'Insertion (MIGEN), les services Jeunesse, SOS rentrée ou, le cas échéant, les éducateurs de prévention spécialisée, bien qu'ils soient encore peu reconnus par la communauté scolaire.
- 26 Les jeunes âgés de 14-15 ans ont généralement une année de retard, parfois plus. Un tiers d'entre eux sont en filière professionnelle ou technologique. Un seul est en seconde générale et un autre en 1ère. Quelques-uns sont en 3e préprofessionnelle (DP6). L'absentéisme se conjugue donc aux difficultés d'apprentissage, comme la plupart des recherches le montrent, bien qu'aucun systématisme ne puisse être établi. En tout cas, cet âge est un seuil particulièrement sensible. Comme nous l'avons vu lors d'un précédent travail auprès d'enseignants, d'intervenants sociaux et d'éducateurs³⁸, c'est souvent à cette période que « tout explose », après que des signes précurseurs (altercations, comportements perturbateurs, inhibitions, inattentions, absences occasionnelles) se soient manifestés, souvent dès la 5e, voire dès le primaire. Les élèves lâchent rarement d'un coup leur scolarité. Le seul cas repéré lors de cette enquête correspond à une déception d'affectation, conjuguée à un brusque changement d'environnement qui a ravivé des tensions familiales.
- 27 Les huit plus jeunes (12-13 ans), sont répartis entre la 6e et la 5e. La moitié présente des difficultés d'apprentissage (deux en SEGPA et deux redoublants) mais les autres n'ont pas de retard important.
- 28 En résumé, le milieu des jeunes signalés absentéistes se caractérise par une pluralité de strates sociales dont les populations aisées ne font pas partie. Selon nos données, l'absentéisme touche des jeunes dont les parents, quelle que soit leur situation conjugale, se situent dans la petite classe moyenne, la classe ouvrière et, pour une faible proportion, dans des catégories extrêmes (parents déçus de leurs droits ou en grande précarité économique et sociale). Ce problème est donc surtout le lot de personnes dont la situation professionnelle et sociale est fragilisée par le contexte économique actuel. Par ailleurs, si l'âge des absentéistes signalés se concentre sur la tranche des 14-15 ans, cela résulte avant tout du système de détection des difficultés et des absences des élèves.

- 29 Quels motifs, quels arguments les jeunes donnent-ils aux représentants de l'ordre scolaire lorsqu'ils sont invités à le faire au cours des entretiens consécutifs au signalement ? Quelle vision du problème construisent-ils dans ce cadre ?

Ce que les jeunes mettent en avant pour expliquer leur absentéisme

- 30 Au cours de l'entretien à l'inspection académique, les jeunes avancent généralement toutes sortes d'arguments pour expliquer leurs absences chroniques, dont des difficultés d'apprentissage en arrière-plan, pour la plupart. Nous avons surtout constaté, comme Daniel Thin et Mathias Millet, que chaque cas d'absentéisme est particulier dans la combinaison de ses différentes dimensions : familiale, scolaire, institutionnelle et juvénile³⁹. Néanmoins, parmi les explications données par les jeunes, nous avons relevé des thèmes récurrents. Le tableau ci-dessous présente par ordre décroissant six tendances dominantes de motifs exprimés lors de l'entretien. Précisons qu'il s'agit là plus d'indications tendanciennes que de catégories déterminées compte tenu de la variété et de l'entremêlement des propos.

- 31 **Tableau n°3 : Expressions dominantes de l'absentéisme**

Tendances⁴⁰	Filles	Garçons	Somme 1	Somme 2
Les erreurs d'aiguillage	8	9	17	17
La culture adolescente et les pairs	2	11	13	30
Les syndromes adolescents	6	2	8	38
Les victimes ou stigmatisés au collège	1	3	4	42
Les insécurités en famille	1	2	3	45
La grande pauvreté		3	3	48
Total	18	30	48	

- 32 Parmi ces motifs, le sentiment d'être dans une classe, une filière ou un établissement qui ne leur convient pas est déclaré par le plus grand nombre de jeunes convoqués. D'autres évoquent sans détour le rôle de leurs pairs et leur attachement à une forme de culture adolescente (de rue ou gothique...) qui s'avèrent peu compatibles avec l'assiduité scolaire. Certains cherchent à mettre en évidence des problèmes de santé et quelques-uns se plaignent de harcèlement au collège ou aux alentours. Enfin une minorité rapporte l'absentéisme à des conflits intrafamiliaux ou à la précarité de leurs conditions de vie⁴¹.
- 33 Certes, la plupart des jeunes apportent des raisons qu'ils pensent légitimes aux yeux des assistantes sociales et des COP, se présentant ainsi plutôt comme des victimes du système scolaire ou de leurs pairs, mais cela n'exclut pas leur sincérité. D'autres, au contraire, préfèrent délivrer une image plus positive d'eux-mêmes, insistant par exemple sur leur

place dans la culture de rue de leur quartier plutôt que sur leurs difficultés d'apprentissage. Tout en relevant certainement de stratégies de présentation de soi, ces manières d'expliquer leur absentéisme traduisent également leur vécu de l'école et leur façon de construire leur identité.

- 34 Quelques-uns, cependant, n'ont pas les moyens d'élaborer une stratégie de réponse dans ce cadre et expriment alors ce qui leur vient à l'esprit ou restent évasifs et parfois peu prolixes. Leurs propos peuvent être complétés ou provoqués par ceux de leur(s) parent(s). Dans l'ensemble et au travers des discussions, tous ces points de vue reflètent les différentes facettes de l'absentéisme scolaire.
- 35 Pour illustrer ces six tendances, nous avons sélectionné des cas, présentés ici sous la forme de « micro portraits », dans le but de souligner à la fois la singularité et la complexité de chaque situation, tout en les rapportant aux questions plus générales qu'ils soulèvent.

Les erreurs d'aiguillages

- 36 Les « erreurs d'aiguillages », constituent la cause prépondérante de l'absentéisme scolaire, aux dires des jeunes reçus par la cellule-absentéisme. Ce que nous nommons « erreurs d'aiguillage » ne se réduit pas aux problèmes d'orientation produits par le système scolaire⁴² bien qu'ils soient massivement évoqués. Le terme renvoie plus largement à l'impression exprimée par les jeunes de ne pas être à leur place ou à celle qu'ils souhaiteraient, pour des raisons variées. Pour près d'un tiers d'entre eux, c'est la principale raison de leur absentéisme.
- 37 L'orientation scolaire subie est une situation connue pour être génératrice d'absentéisme. L'institution n'a pas répondu au premier vœu formulé par les élèves. Déçus et démunis, ces jeunes se sentent victimes d'injustice : le système est incapable de répondre à leur projet de formation, et ce, malgré de bons résultats scolaires pour certains. Ce sentiment est exacerbé lorsque les parents manifestent leur mécontentement et leur incompréhension devant le caractère arbitraire de la décision scolaire. Ce problème est alors renforcé par les difficultés d'intégration rencontrées dans l'établissement d'affectation.

Coiffure par défaut de place en médico-social

- 38 Pour Mélanie, les problèmes de fréquentation scolaire ont débuté depuis son entrée en classe de 2nde professionnelle. Elle aura 16 ans dans un mois. Son père semble très inquiet de voir sa fille orientée vers une section coiffure alors que son premier choix visait une filière médico-sociale. Le vœu aurait été refusé, faute de place. Elle se trouve alors en stage dans un salon de coiffure. Mélanie manifeste sa déception et son mécontentement à n'effectuer que des tâches d'entretien : « Je fais que le ménage depuis une semaine », dit-elle. Si elle avoue son désintérêt pour le métier de coiffeur, elle insiste surtout sur son isolement social au lycée : « Je ne connaissais pas les gens, j'étais avec des gens qui n'allaient pas en cours. Il y avait beaucoup de problèmes entre filles. Je suis toute seule, on m'embrouille. »
- 39 De la même manière Aline, proche de ses 16 ans, dit ne pas avoir souhaité la formation de coiffure qu'elle est censée poursuivre. Comme Mélanie, elle s'est vue refuser, pour la même raison, l'accès en formation médico-sociale. Pendant l'entretien, Aline revient sur

ses efforts scolaires qui, selon elle, n'ont pas été récompensés : sa moyenne générale a augmenté, ses absences se sont estompées. Face à ce « choix imposé », Aline se résigne à supporter la situation.

- 40 Certains jeunes sont irrités par les propositions d'orientation : « ils ne m'ont refile que des vieux trucs » déclare Ben qui manifeste ostensiblement sa colère. Fadila, quant à elle, aurait voulu persévérer en 2nde générale et refuse d'intégrer une filière professionnelle.
- 41 Pour d'autres, l'insatisfaction provient de la difficulté à choisir une voie sans l'avoir suffisamment expérimentée. Thibaut, 15 ans, convoqué pour la deuxième fois à l'inspection académique pour ses absences, explique qu'il a été orienté en vente alors que ce secteur ne l'intéresse pas : « On fait rien, on reste debout » déclare-t-il. Pourtant, d'après son dossier scolaire, cette orientation fait suite à plusieurs stages que Thibaut avait appréciés. Au cours de l'entretien, il semble hésitant et se prononce, mais sans conviction, pour la plomberie. Quant à Didier qui aura bientôt 16 ans et qui prépare un BEP en menuiserie, il avoue s'être trompé. Il explique son absentéisme par le fait que la formation ne correspond pas à ses attentes ; il souhaiterait, cette fois, se tourner vers la plomberie.
- 42 Il y a aussi ceux qui se disent « saoulés de l'école », comme Léa qui veut travailler le plus tôt possible. C'est également le cas de Nordine, à l'aise dans son stage de boulangerie et « dégouté des enseignements généraux ».
- 43 Autre motif de désinvestissement : l'orientation en section ou établissement spécialisé. Elle est souvent vécue, par les parents et par l'enfant, comme une disqualification scolaire et sociale. Les parents sont blessés à travers leurs enfants, pris en otages entre leurs projections et celles de l'institution scolaire. Il faut alors porter le stigmate d'une orientation scolaire en section adaptée (SEGPA) ou en Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP), et, comme l'explique la mère de Leila, vivre avec la honte que son enfant ne fasse pas « comme tout le monde », c'est-à-dire « qu'il soit scolarisé dans une classe normale ». Dans ces cas, les jeunes s'expriment peu, sinon par des pleurs, comme le fait Leila. Quant à Maïmouna, 13 ans scolarisée en 6^e, elle a également été orientée en SEGPA. Son père -dont les trois fils aînés ont également suivi cette filière- s'y oppose fermement. Il souhaite que « sa petite dernière » réussisse et qu'elle suive un enseignement classique. Par ailleurs, Tarek, âgé de 15 ans, a été scolarisé en ITEP suite à des problèmes de comportement, alors que ses résultats scolaires n'étaient pas alarmants. Depuis, il craint d'être associé au public accueilli au sein de cet établissement spécialisé : « Y a que des fous là-bas », dit-il. Les raisons de cette affectation restent incomprises par Tarek qui tente par tous les moyens de la mettre en échec, d'où ses absences. Il cherche, avec le soutien de sa mère, à ne pas être stigmatisé et réduit à ses troubles.
- 44 Certains absentéismes sont liés à des changements d'établissement indépendamment des questions d'orientation. Ceux-ci peuvent survenir suite à des exclusions définitives. Ces nouvelles affectations, lorsqu'elles ne sont pas comprises, et surtout subies, entraînent inmanquablement un malaise, un sentiment d'injustice qui paralyse l'investissement du jeune.

Expulsion masquée : orientation implicitement refusée

- 45 Kévin, 14 ans, en 4^{ème} alternance, n'a pas fréquenté son nouveau collège depuis cinq mois. Le jeune semble nerveux. D'abord mutique, il expliquera après avoir été rassuré : « Il y a eu un changement de collège, mais ça m'a perturbé ». [...] Lorsque les assistantes

sociales demandent à Kevin si ce nouveau collègue lui a été imposé, en précisant que cette orientation a l'avantage d'avoir un caractère plus concret, le jeune déclare qu'il était d'accord, puis il ajoute : « J'arrêtais pas d'y aller, mais dès que j'arrivais devant, je n'arrivais pas à entrer ». En fait, Kévin aurait voulu retourner dans son ancien collègue.

- 46 Sa mère précise qu'elle a bien senti, sans en comprendre les raisons, que le directeur de l'ancien collègue désirait qu'il parte et, qu'en outre, les tentatives d'aide de l'assistante sociale scolaire ont été vaines : « Kevin n'arrive pas à s'exprimer devant elle, il pleure ».
- 47 D'autres exemples illustrent les difficultés des collégiens à se socialiser dans un nouvel établissement en cours d'année. C'est le cas notamment de Kardiatou, âgée de 15 ans, qui après avoir été exclue successivement de quatre collèges pour insolence et violence, dit ne plus avoir rien à faire avec l'école et préférer radicalement ses attaches de quartier (voir infra).
- 48 Le cas d'Asin montre le résultat paradoxal d'un changement temporaire destiné à soutenir l'élève. Asin a en effet été signalé absentéiste, après un passage en atelier relais. Il considère que ce soutien lui a été bénéfique car il a pu y acquérir une meilleure estime de lui-même et changer l'image qu'il donne aux autres. Cependant, comme d'autres bénéficiaires de ces dispositifs⁴³, Asin ne parvient pas à « raccrocher les wagons » dit-il. Il explique ses absences par le fait que certains professeurs persistent à le voir « comme avant », c'est-à-dire sans considérer qu'il soit capable d'une quelconque évolution.
- 49 Si les situations évoquées ci-dessus renvoient principalement aux inadéquations entre le système scolaire et les jeunes, dont certaines sont également mal vécues par les parents, d'autres absentéismes s'expliquent davantage par la pression familiale exercée sur l'élève. Dans ces cas, les parents décident du parcours professionnel de leurs enfants, en fonction de leur propre situation sociale. Apparaissent alors des discordes entre enfants et parents.

Coiffure : un objet de discorde fille/père

- 50 Sonia, 15 ans et demi est scolarisée en 3e. Sa famille est d'origine tunisienne. Ses deux sœurs ont réussi leurs études : l'une est en doctorat et l'autre est avocate. Sonia et son jeune frère suivent manifestement un autre chemin.
- 51 Sonia s'est présentée à la cellule-absentéisme avec son père. Ce dernier est actuellement au chômage et en fin de droit. Il travaille « au noir » dit-il, en tant que coiffeur, un métier qu'il a exercé toute sa vie en tant que commerçant, avant d'essuyer une faillite.
- 52 Dès le début de l'entretien, Sonia dit avoir conscience du caractère anormal de ses absences. Très vite, elle exprime le souhait de devenir coiffeuse. Son père s'impatiente. La précarité de sa situation professionnelle lui fait craindre d'être renvoyé du jour au lendemain. Il paraît usé et se dit trop âgé pour le métier de coiffeur. Il tient un discours moralisateur : vu qu'il supporte ses propres contraintes (maladie, conditions de travail), sa fille doit pouvoir assumer celles de la scolarité. Angoissé par la situation de Sonia, il la menace d'un renvoi au bled. Il associe l'absentéisme de sa fille à la culture de quartier car ce sont de mauvaises fréquentations qui auraient perverti, selon lui, la scolarité de son fils cadet. Il s'oppose fermement au souhait d'orientation de sa fille en BEP coiffure. En fait, il perçoit l'école française comme un moyen d'ascension sociale, « unique en son genre ». Une professionnalisation à l'âge de 15 ans serait, à son avis, prématurée, un échec, un gâchis par rapport aux capacités de sa fille. Cette vision est également liée à son

expérience de faillite commerciale qu'il évoque avec émotion. La coiffure est « un monde de chiens », dit-il. Visiblement, Sonia considère son père comme un modèle. Elle dit vouloir reprendre le flambeau. Le père veut protéger sa fille d'un métier difficile et Sonia veut réussir là où il a échoué.

- 53 Quant à Sofiane, 15 ans, scolarisé en 3e, il souhaite s'engager dans une filière professionnelle sportive (l'équitation) ou bien retourner au pays où son père exerce, à son compte, en tant que médecin. Sa mère s'oppose à ce projet et le décourage. Elle voudrait que Sofiane suive une filière générale au vu de ses bons résultats scolaires, et lui préconise l'informatique qu'elle qualifie « de bonne filière ». Son principal souci porte sur les conditions d'exercice d'un métier entre salariat (son propre statut) et profession libérale qu'elle associe au père de son fils.
- 54 Toutes ces « erreurs d'aiguillage » constituent un ensemble d'expériences scolaires négatives, imputables au système scolaire, ou bien un objet de tension entre les jeunes et leur(s) parent(s) qui se manifeste, le plus souvent, à la fin de la période d'obligation scolaire. L'absentéisme vient dans ces cas souligner le manque de convergence entre l'offre de places qui conditionne le processus de sélection au sein du système scolaire, ce que souhaite le jeune pour lui-même dans le temps imparti et les projections parentales sur l'avenir de ce dernier.
- 55 Parmi les motifs d'absentéisme que les jeunes donnent lors du rendez-vous à l'inspection académique, d'autres éléments que celui de l'affectation scolaire prennent une place non négligeable. Les « années collège » correspondent en effet à un moment d'émancipation de la sphère parentale et d'adhésion aux normes et aux valeurs du groupe de pairs ainsi qu'à la culture adolescente (musiques, style vestimentaire, sport). Les pairs prennent alors une place grandissante dans la vie des jeunes. C'est également un moment de transformations du corps qui n'est pas sans provoquer certaines peurs ou désagréments.

La culture adolescente et les pairs au détriment de l'assiduité scolaire

- 56 L'assiduité scolaire est largement concurrencée par la culture adolescente et la sociabilité avec les pairs. Lorsque l'école n'est pas ressentie par les jeunes comme un espace possible de socialisation et de construction identitaire, et qu'ils s'y sentent déprécié(e)s rejeté(e)s, pour des raisons qui peuvent être variées, leurs investissements relationnels se reportent sur des réseaux d'appartenance qui peuvent alors jouer contre la progression et l'assiduité scolaire. Ces processus de compensation narcissique ou de refuge identitaire sont complexes et ont fait l'objet de nombreux travaux⁴⁴. Parmi les jeunes absentéistes, ces cas sont fréquents et s'expriment de différentes façons. Les jeunes révèlent ainsi aisément qu'ils préfèrent privilégier leurs activités lucratives, oisives ou guerrières au sein du quartier et/ou du collège sur l'école ou encore que leur passion pour la pratique d'un sport prime sur leur assiduité scolaire.
- 57 Une partie des jeunes met en avant au cours de l'entretien son implication dans la culture de la rue. C'est le cas de Jack, 15 ans et demi, scolarisé en 3ème, qui passe la majeure partie de son temps près de son domicile. La situation de ces jeunes renvoie tout particulièrement à ce que l'on appelle aujourd'hui les problématiques de « quartier », une catégorie d'action publique qui s'est imposée dans les années 1980⁴⁵ pour tenter de résorber les violences urbaines, notamment dans les banlieues populaires. En sociologie, l'étude des socialisations de rue est issue d'une longue tradition⁴⁶. Les jeunes développent leur réseau relationnel dans un périmètre relativement étroit selon des appartenances

hiérarchisées et des rapports conflictuels avec d'autres groupes. Ils acquièrent ainsi certaines compétences et poursuivent leur « carrière » à partir de cette structuration sociale et psychique. Que leurs activités soient désignées répréhensibles par les représentants des normes dominantes, ne les préoccupent que dans la mesure où cela peut gêner leurs affaires. Jack appartient à une catégorie généralement intitulée « les délinquants », en raison de pratiques estimées déviantes, bien que, si l'on suit Howard Saul Becker⁴⁷, les déviances ne soient saillantes que lorsque l'étiquette est posée par les personnes qui se chargent de promouvoir ou de faire appliquer les normes. Ce n'est pas encore le cas de Jack, d'après nos données, puisque dans son dossier, il n'est mentionné ni suivi judiciaire, ni confrontation avec la police. Jack appréhende son territoire comme une zone commerciale et semble attiré par les profits financiers⁴⁸. D'autres jeunes feront référence à des codes de comportement, fondé sur une acception de la virilité (agressivité verbale, bagarres, charriages, rébellions, etc.).

- 58 Parmi les 13 cas de socialisation par les pairs, se trouvent deux garçons et une fille qui peuvent être classés dans la catégorie des délinquants puisqu'ils parlent de leurs délits et de leurs relations avec la Justice ou la police comme d'une activité presque banale. Cependant, ils ne sont pas complètement insensibles aux perspectives d'évolution qui leur sont suggérées durant l'entretien, tel Alex, 15 ans et en classe de 3e qui n'hésite pas à affirmer lorsqu'on lui demande ce qu'il fait de ses journées : « je traîne avec des amis qui ne sont pas à l'école, mais j'en ai marre de traîner, je suis plus souvent à l'école qu'absent ». En fait, Alex est à la croisée des chemins entre une délinquance plus avérée et une insertion professionnelle qui le rapprocherait de la condition sociale des membres de sa famille. Tel n'est pas le cas de Frédéric, adepte de la culture de quartier et animé par un sentiment d'injustice que sa situation familiale vient amplifier.

Révolté

- 59 En classe de CAP, Frédéric, 15 ans est venu accompagné de sa mère. Vêtu d'un jogging, le piercing à l'oreille, il se tient bras croisés et légèrement affaissé alors que sa mère ne peut s'empêcher de trembler.
- 60 Après avoir bluffé sur les retards du bus censé le conduire à l'école, Frédéric raconte, sans retenue, que sa dernière absence tient à une bagarre à laquelle il a participé. La formulation utilisée par ce jeune laisse entendre que, pour lui, les problèmes de la cité sont plus importants que sa scolarité : « La dernière fois, j'allais sur le chemin de l'école... Y avait des problèmes dans la cité voisine, j'ai une preuve [il montre du doigt sa dent cassée]... Je me suis bagarré. ». Tout au long de l'entretien, il n'hésite pas à affirmer son adhésion à une culture de quartier qui valorise la virilité, la bande de copains, le football, la violence, l'honneur ainsi que la défiance face aux représentants de l'ordre : « Si je me laisse frapper, je vais passer pour qui ? ». Ou encore : « La police, c'est des petits ratés qui ne savent qu'arrêter des petits de 16 ans. ». Frédéric a d'ailleurs eu quelques altercations avec la police.
- 61 Ces valeurs sont exacerbées au point que ce jeune somme sa mère d'arrêter de pleurer devant les assistantes sociales : « Arrête de pleurer comme ça ! J'aime pas qu'elle pleure. Dans ma tête, si elle pleure, elle va baisser dans mon estime. Ça m'énerve encore plus qu'elle pleure. »
- 62 En réalité, Frédéric vit chez son père après s'être disputé avec sa mère car, d'une part, celle-ci a alerté le juge des enfants et, d'autre part, Frédéric est désormais séparé de son

frère jumeau (resté chez la mère) et dont il est probablement jaloux : « je suis le plus grand, c'est pour ça que je suis moins con ! ». Sa mère est démunie : « Il y a beaucoup de violence en lui, ça me fait peur. Il y a des retards, il y a certains cours qui ne lui plaisent pas ».

- 63 S'il était doué pour le dessin, Frédéric s'est désormais rebellé contre l'école, contre son orientation, contre sa situation familiale. En début d'année, il s'est fâché contre la compagne de son père puis il a fugué pendant trois semaines, dormant la nuit seul dans un local technique du quartier. Il ajoute : « dehors, je suis toujours en équipe ».
- 64 Concernant ses absences, il déclare : « je suis responsable [...], je sèche tous les cours généraux. À la base, je ne suis pas de niveau CAP, j'ai déjà fait tout ça au collège. Bien sûr que je sais faire une division, je ne suis pas une SEGPA ! Je dors en cours parce que c'est du déjà fait ». Il exprime sa colère, son sentiment d'injustice par une opposition à toute forme d'autorité. Mais il n'est pas totalement fermé à l'idée d'une professionnalisation et aux règles y afférentes : « Il y a des ordres que j'accepte en atelier ». À la fin de l'entretien, il consentira à retourner en atelier, mais pas en cours généraux.
- 65 On retrouve ces manifestations chez quelques jeunes filles qui déclarent faire usage de la violence physique avec leurs camarades ou répondre aux professeurs, affirmant ainsi leur distance par rapport aux normes scolaires valorisées par les adultes et dévalorisées par la culture de la rue. Comme leurs homologues masculins, ces jeunes filles investissent le quartier et celui-ci tient une place essentielle dans leur discours⁴⁹. En arrière-plan, les conflits familiaux participent au malaise ou à la colère de ces adolescents, un aspect que les professionnelles de la cellule-absentéisme mettent souvent en évidence, en tant que causalité. Pour ces adolescents, ce sont des sentiments de déception, d'injustice, de résignation, plus ou moins exprimés, qui préside aux manifestations d'absentéisme.
- 66 Par ailleurs, certains jeunes mettent en avant leur passion dévorante pour une activité sportive. Ce sont exclusivement des garçons. On sait que le sport joue un rôle essentiel dans leur socialisation : ils sont plus nombreux que les filles à le pratiquer, surtout en club, et à s'investir dans des modalités de compétition⁵⁰. La médiatisation du sport contribue en outre à renforcer l'attrait que les jeunes ressentent pour cette activité, d'autant que les héros du stade sont un puissant support identificatoire. Reste que les filières sport-étude sont quasiment inaccessibles pour les jeunes de milieux modestes ou même pour ceux, plus aisés, qui découvrent leur vocation tardivement. Elles sont en fait réservées à une élite au regard des résultats scolaires et du niveau de performance demandés à l'admission⁵¹. Certains, comme William, ne semblent pas en avoir conscience.

Rêve de sport-étude

- 67 William, 15 ans et demi, en 2^{de} professionnelle vente, envisage de faire évoluer sa vocation sportive vers un métier. Ce jeune, de grande taille, d'allure désinvolte et habillé « baggy », déclare ouvertement « je n'ai plus envie d'aller en cours [...], je ne suis plus motivé. ». Il vit seul avec son père qui en a la garde depuis 3 ans. Il s'est fait renvoyer d'un stage à cause de ses nombreux retards. Son père, qui travaille tôt le matin ne peut pas le réveiller.
- 68 William se définit comme un « basketteur ». Sa vie tourne autour de ce sport, qu'il pratique plusieurs fois par semaine jusqu'à 23h et le week-end pour les matchs. Il aspire à entrer dans une section sport étude, sans pour autant avoir les résultats scolaires suffisant pour accéder à ce genre de filière.

- 69 Ces profils sportifs restent peu nombreux et la plupart du temps, le sport est vu comme une activité de socialisation ou une occupation individuelle de loisir, et non pas comme une possibilité de carrière. Cependant, pour quelques-uns, la socialisation par le football, impulsée par les clubs municipaux⁵², débouche sur une issue plutôt favorable, lorsqu'elle est soutenue par des adultes. C'est le cas de Rafaël, qui est encore en 3e à l'âge de 16 ans, lorsqu'il est convoqué par l'inspection et dont le père explique qu'il vient de signer un contrat pour intégrer un club professionnel à la rentrée prochaine. Pour beaucoup cependant, le football se pratique avec les copains et rejoint globalement la socialisation par le quartier, la cité.
- 70 D'autres adolescents (4 filles et 2 garçons) mettent en avant des symptômes physiques et psychiques pour expliquer leurs absences chroniques, quelques un(e)s évoquant leur maturité trop précoce.

Les syndromes adolescents

- 71 Une partie des jeunes filles expliquent leurs absences à l'école en évoquant leurs problèmes de santé tels des maux de ventre, maux de tête, de dents ou encore des problèmes de surpoids. On sait qu'au moment de l'adolescence, les enfants doivent s'appropriier les changements de leurs corps, ce qui n'est pas toujours chose facile⁵³. Par ailleurs, notamment chez les filles, la puberté, par le biais des menstruations, est présentée aux adolescentes comme une source potentielle de désordre voire de honte et de dégoût⁵⁴. Celles-ci voient dans ces transformations de leurs corps une explication légitime à leurs absences. Les adultes (parents et professionnelles) d'ailleurs la tolèrent relativement bien. Lucie, 14 ans, scolarisée en 3e, évoque ainsi ses nombreuses cures d'amaigrissement et Nadia, 15 ans, en classe de 3e parle sans détours de ses problèmes dentaires chroniques, de ses règles douloureuses, accompagnées de migraines, voire de sa difficulté à supporter les bruits de la classe. Ce sont des explications légitimes à ses yeux face à l'institution scolaire, d'autant qu'elles sont cautionnées par sa mère. Les rendez-vous médicaux et les moments d'alitement lors des douleurs menstruelles semblent prédominer sur le respect de l'assiduité scolaire, alors même que les justificatifs fournis ne couvrent pas toutes les absences, loin de là.
- 72 Deux autres adolescentes, remarquables par leur maigreur, ont comme point commun d'être jeunes et vieilles à la fois, mais pour des raisons différentes. Le surplus de maturité dont elles ont dû faire preuve durant leur enfance les met en décalage avec leur génération. Si, de leur point de vue, la scolarisation n'a pas de sens, en revanche, elles ont fait leur révolution de pensée plus tôt que d'autres adolescents. Les situations vécues ont accéléré le processus de décentrement psychique. Par conséquent, elles sont parfaitement capables, non seulement, de décoder l'univers des adultes, mais aussi, de percevoir les contradictions dans lesquelles elles sont prises.

Sur-responsabilisée

- 73 Lina, 15 ans en classe de 3e, a des difficultés depuis la 5e. Ayant passé toute une année dans le pays d'origine de ses parents, elle est désormais en retard dans les apprentissages et se dévalorise beaucoup. Si elle ne va plus au collège, c'est parce qu'elle s'y sent « inutile ». « L'école, c'est comme si j'allais en prison », dit-elle. Particulièrement jolie, elle est aussi émaciée et se plaint de maux abdominaux.

- 74 Lina est accompagnée de ses parents. D'origine modeste, ils sont propriétaires d'une entreprise de travaux publics et ont plusieurs enfants, Lina étant l'aînée. Sa mère, en particulier, la sermonne. Elle considère que Lina « doit réussir, comme eux ». Lina a fugué deux fois, sans pour autant se mettre en danger.
- 75 L'entretien sera l'occasion d'un règlement de compte entre la jeune et ses parents. Elle se sent envahie par ses frères et sœurs. Elle ironise « je vais m'installer à la cave [...] vous n'avez pas fait attention, vous m'avez trop responsabilisée, j'osais pas vous parler de mes problèmes ». Durant l'entretien la mère de Lina semble prendre conscience qu'elle a une part de responsabilité « on lui a fait trop confiance, c'est de notre faute, je l'ai toujours vieillie dans ma tête ».
- 76 Quant aux deux garçons, qui se situent dans cette catégorie, plutôt corpulents, ils manifestent une timidité nerveuse ou se cachent derrière une passivité, voire une inertie, qui déconcerte les interlocuteurs. Ces garçons sont seuls et empêtrés dans leurs relations avec leurs parents, qui sont parfois maladroits, et dont ils ne parviennent pas à se détacher. Ainsi, Allan, âgé de 14 ans et scolarisé en 4e, est dans l'attente. Il justifie ses absences par l'éloignement du collège « c'est loin, le bus, il arrive en retard et j'attends devant le collège ». Sa mère, très prolixe, déploie une hyperactivité autour de son fils. Elle a mobilisé le service de l'Aide sociale à l'enfance et un pédopsychiatre, elle a cherché un internat, sollicité les professionnels du collège et payé des cours de soutien scolaire. Une sur-mobilisation qui semble écraser l'enfant au vu de son silence durant la séance.
- 77 À côté des problèmes physiques, la référence à la stigmatisation ou aux agressions par les pairs tient une place non négligeable dans les motifs d'absentéisme que les jeunes donnent lors de l'entretien.

Les victimes ou stigmatisés au collège

- 78 Même s'ils sont peu nombreux dans notre échantillon, ainsi que parmi l'ensemble des absentéistes convoqués, plusieurs jeunes (quatre en tout) évoquent explicitement leur victimisation au collège ou aux alentours comme cause de leurs absences. On sait que, dans les sociabilités juvéniles, la pression à la conformité est forte. Au collège puis au lycée, pour être intégré, il faut afficher les mêmes goûts (vestimentaires, culturels) que ses pairs. L'exclusion guette ceux qui ne s'y conforment pas. Parmi ces jeunes, quelques-uns se trouvent en difficulté parce que leur « look » justement ne correspond pas aux pratiques vestimentaires dominantes au sein du collège⁵⁵. Ils affichent donc une identité minoritaire. C'est le cas de Diane, dont la parure « gothique » en milieu « wesh wesh » lui a valu les représailles de ses pairs.

« Gothique » dans un collège de culture « wesh, wesh »

- 79 Diane, 15 ans, scolarisée en 3e, cumule en mai 202 heures d'absences. Elle se présente à l'entretien avec ses deux parents, M. et Mme L. qui sont séparés et qui assument une autorité parentale partagée. Son allure physique est frappante : grande, cheveux verts coiffés en pétard, contours des yeux soulignés en noir, baggy, grand T-shirt, piercing aux lèvres. Elle affiche un style « skateur ». On saura plus tard qu'elle est en réalité « gothique »⁵⁶. Diane s'exprime plus par son apparence que verbalement. Elle est timide et justifie ses absences par ses difficultés d'apprentissage.

- 80 M. L., visiblement nerveux, compatit : « ça lui coûte de parler ». Mme L., déroule une longue explication : « Elle a fait de la danse. Elle est particulièrement douée pour le dessin... à force de ne pas suivre les cours, elle se met en danger. Elle a été confrontée [à un changement]. D'une petite école conviviale de province, elle est passée à une grande école, avec des personnes qui lui donnaient une image d'elle, grande 1,81m, blanche, enveloppée, avec un look qui n'est pas le look de la ville ». M. et Mme L. sont tous les deux travailleurs sociaux et semblent adhérer aux règles scolaires. M. exprime son sentiment de honte d'être ainsi convoqué.
- 81 On apprendra, au cours d'un entretien hors du dispositif, que Diane a été insultée et agressée à plusieurs reprises par les jeunes de son collègue où domine un autre style, « ricain » ou « racaille » que Diane dénomme « wesh, wesh ». Dans ce cadre, le style « gothique » traduit une appartenance aux classes moyennes et supérieures qui suscite l'agressivité des autres élèves.
- 82 Être trop petit, trop grand, trop gros, ne pas se vêtir comme ses camarades en affichant son goût pour des musiques populaires comme le rap ou le Rn'B, ou encore adhérer trop explicitement aux normes scolaires, constitue une source de discrédit qui peut engendrer des stigmatisations⁵⁷. Les familles confrontées à cette situation interpellent l'école qui offre peu de solutions. Pour certains, de collège en collège, le même scénario se répète : menaces, harcèlements. Lorsque ces phénomènes de stigmatisation et d'agressions menacent l'intégrité physique de leur enfant, les parents peuvent même pousser leurs enfants à s'absenter. Certains cherchent à fuir tout en sachant que telle n'est pas la bonne solution, d'autres ont tendance à réagir par des manifestations d'agressivité déplacée.
- 83 D'autres jeunes enfin sont discriminés en raison de leurs différences religieuses ou bien parce qu'ils ne peuvent cacher leur faiblesse. La fuite est alors envisagée par la famille ou par le jeune afin d'échapper au harcèlement. C'est le cas extrême mais révélateur de cette famille, juive de confession, dont le fils, David, 15 ans, en classe de 4e, a été « passé à tabac » au motif de sa religion.
- 84 Ces situations rejoignent le thème plus global des violences à l'école⁵⁸. La question spécifique du harcèlement entre élèves y a pris une place grandissante depuis les années 2000⁵⁹, s'agissant de trouver la bonne façon de pacifier les mœurs d'une jeunesse sur laquelle les adultes ne semblent plus avoir de prise. Dans ces cas, les familles compensent le défaut de sécurité à l'école en couvrant les absences. Pour d'autres jeunes, c'est leur insécurité au sein de leur famille qui, selon eux, explique leur absentéisme.

Les insécurités en famille

- 85 La plupart des jeunes absentéistes évoluent dans un contexte familial difficile : des parents séparés dont les relations sont hostiles, des parents isolés surchargés, des parents qui vivent ensemble mais dont les tensions relationnelles sont souvent avivées par le comportement de leur enfant ... Ces tensions, ces conflits sont d'ailleurs souvent évoqués durant les entretiens mais ils ne constituent pas, selon nos données, la cause première de l'absentéisme. Trois jeunes seulement expliquent leurs absences à l'école par une souffrance liée aux conflits parentaux et au déséquilibre qui en résulte pour eux.
- 86 Le cadre familial étant le cercle de socialisation primaire, donc générateur de sécurité intérieure, certains préadolescents peuvent se sentir profondément marqués par la séparation de leurs parents qu'ils ne savent pas comment interpréter. L'événement vient

enrayer le processus de maturation psychique en cours alors que des frères/sœurs ainé(e)s ou plus jeunes ne seront pas autant affectés.

Angoissée par l'incertitude

- 87 Dalila, 14 ans en classe de 3e, vient accompagnée de sa mère et de sa sœur ainée à l'entretien. Elle souffre d'asthme, de surpoids et de difficulté d'endormissement. Son allure timide et renfermée contraste avec celle de sa sœur plus fine et naturelle. Cette dernière poursuit des études supérieures.
- 88 Dalila explique ses absences par ses crises asthmatiques dans un premier temps. Au cours de l'entretien, sous la pression des assistantes sociales qui considèrent que Dalila « tourne autour du pot » elle finira par dévoiler une angoisse liée à l'histoire du couple parental. Lorsqu'elle était en 5e, année où les difficultés scolaires ont commencé, sa mère a quitté le foyer conjugal pendant deux ans, laissant les enfants à la charge du père, puis elle est ensuite revenue.
- 89 Pour Dalila, qui craint d'être abandonnée une nouvelle fois par sa mère, la situation n'est pas claire. Elle demandera à sa mère : « Vous êtes ensemble ou pas ? », une incertitude entretenue par les problèmes de santé du père qui est en arrêt maladie. Celui-ci reprocherait à Dalila sa démotivation scolaire et la comparerait à sa sœur, ce qui n'arrange rien.
- 90 Divorces et séparations concernent aujourd'hui des milliers de familles de sorte qu'après avoir été dramatisées, ces pratiques deviennent communes. Parmi le grand nombre d'enfants concernés, beaucoup souffrent de l'épreuve. L'intensité du malaise varie alors en fonction de leur âge et de leur sensibilité psychoaffective. Certains sont plus atteints que d'autres et prennent de plein fouet les conflits familiaux lorsque leur résolution s'opère à leur détriment. La scolarisation devient alors une préoccupation résiduelle. Dany âgé de 14 ans, scolarisé en 4e, justifie ses absences scolaires par les suites du divorce de ses parents. Son père ayant exigé que l'appartement familial soit vendu, sa mère a dû trouver en urgence un logement qui, aux dires du jeune, est situé trop loin du collège. Le changement de repères spatiaux vient, dans son cas, aggraver la déstabilisation affective liée au divorce parental.
- 91 Pour ces types de situations, les entretiens à la cellule-absentéisme ressemblent davantage à des séances de thérapies familiales qu'à un rappel à l'ordre compréhensif accompagné de conseils incitatifs. Les enfants se saisissent parfois de cette occasion pour dire leur souffrance. L'absentéisme scolaire s'apparente alors à un symptôme de mal être et révèle une crise familiale dans laquelle l'adolescent est malgré lui impliqué. Viennent enfin ceux dont les absences sont liées à la précarité sociale extrême dans laquelle se trouve leur famille.

La grande pauvreté

- 92 Parmi les jeunes convoqués à l'inspection académique, deux sont confrontés à des manques ou à des insuffisances concernant leur besoins primaires quotidiens (hygiène, sommeil, alimentation...). Il s'agit d'enfants de familles immigrées d'origine malienne peu alphabétisées, dont le mode de vie et la précarité financière compromettent leur éducation. Pour ces jeunes, le fonctionnement scolaire opère comme une sélection

naturelle : parce qu'ils se sentent faibles et différents, ils s'éliminent eux-mêmes du système.

Inassimilable pour cause de pauvreté

- 93 Baakir, 13 ans, est scolarisé en classe de 5e. Il est venu à l'entretien accompagné de son père, qui est retraité. Celui-ci porte aux pieds des chaussons ; il semble dispersé et apeuré. Baakir portent des vêtements usés, sales et légers. Alors qu'il neige à gros flocons, il est chaussé d'une paire de tennis trouées en toile blanche. Après l'entretien, les professionnelles diront avoir été saisies par l'odeur corporelle du jeune et de son père, qu'elles imputeront à un manque d'hygiène.
- 94 Le jeune a quatre frères et sœurs. Les aînés ont été renvoyés au village en raison de leurs comportements et de nombreux problèmes avec la police. La mère de Baakir est décédée récemment.
- 95 On apprend que, pendant sa 6e, Baakir a été exclu par le conseil de discipline et a connu une période de déscolarisation de plusieurs mois. Il a été réaffecté dans un nouvel établissement au cours du troisième semestre. À la fin de l'année, il n'a pas rendu deux manuels fournis par l'établissement. De ce fait, son père doit verser au gérant du collège la somme de 50 euros qu'il n'a pas, d'autant qu'il faudrait en acheter de nouveaux. En attendant, Baakir se trouve sans livres et, de ce fait, ne va pas à l'école.
- 96 Quant à Mamadou, âgé de 14 ans et scolarisé en classe de 5e, il justifie ses absences par des problèmes de somnolence dont il souffre depuis longtemps. Sa chambre, qu'il partage avec trois de ses frères, donne sur la voie ferrée. La télévision reste allumée toute la nuit pour calmer ses angoisses nocturnes. La charge de l'éducation des enfants reviendrait au frère aîné, âgé de 29 ans, qui occupe un emploi de nuit. Ses horaires décalés ne lui permettent pas de contrôler la scolarité de Mamadou.
- 97 Pour ces situations, l'absentéisme est le produit du décalage entre les normes scolaires et les conditions de vie des familles. L'accès à ce qui pourrait encore être pour eux une chance d'émancipation sociale s'avère impraticable.

Conclusion

- 98 L'entretien de rappel à la loi ne constitue pas un espace neutre dans lequel jeunes et parents s'exprimeraient en toute liberté sur les raisons de l'absentéisme. Pour autant, ce moment, souvent cathartique, permet d'apporter quelques éclairages nouveaux sur ce problème social.
- 99 L'aspect de plus frappant est le large éventail de motifs présentés par ce public que l'on ne peut pas réduire aux milieux les plus défavorisés, encore moins à une fraction de la jeunesse qui verserait dans la délinquance. Ces élèves absents et leurs parents sont très majoritairement issus des différentes strates qui forment les milieux populaires⁶⁰. Toutefois, une frange de la population, concernée par l'absentéisme scolaire, se situerait plutôt au niveau d'une classe moyenne en voie de déclassement social : ces familles sont soumises à des contraintes professionnelles et économiques et n'ont pas les moyens de développer une stratégie alternative d'émancipation pour leurs enfants. Au bas de l'échelle sociale se trouve effectivement une proportion non négligeable de personnes qui sont enlisées dans des difficultés de tous ordres (financier, culturel, familial, sanitaire, éducatif...) et dont les enfants paraissent alors inassimilables à l'école.

- 100 De même, on ne peut réduire l'absentéisme scolaire aux dissociations familiales ou aux défaillances éducatives. La plupart des parents connaissent une situation conjugale identique à celle de l'ensemble des familles et les parents seuls sont loin d'être majoritaires. Tous se montrent inquiets pour l'avenir de leurs enfants, même si les projets ne convergent pas et si certains sont complètement désemparés devant leur comportement. Rares sont les parents qui se montrent complètement récalcitrants aux normes scolaires.
- 101 Ces caractéristiques expliquent qu'une grande partie des motifs d'absentéisme soit liée à une orientation subie voire stigmatisante et montrent, finalement, l'attente insatisfaite des jeunes et de leurs parents vis-à-vis de l'institution scolaire. Bien évidemment, les difficultés d'apprentissage et les discordes familiales, que l'absentéisme avive, pèsent lourd en arrière-plan. Mais, ce qui ressort globalement est que ces jeunes ont le sentiment de n'être ni compris là où ils sont, ni attendus là où ils souhaiteraient aller. Dans ce contexte, comme beaucoup de travaux l'ont montré, la rue, comme lieu des sociabilités juvéniles, paraît pour certains plus valorisante et quelques-uns oscillent alors entre leur penchant pour la délinquance et leur souhait d'insertion.
- 102 On insistera sur quelques aspects moins connus : l'attrait du sport pour ces déçus de l'école et la part du malaise corporel lié à la puberté dans le désinvestissement scolaire. En outre, l'absentéisme se décline par le genre. Si les filles sont quasiment aussi nombreuses que les garçons, elles surprennent par une implication dans la culture de rue qui vaut bien celle des garçons. Elles se différencient cependant par une propension à la somatisation qu'elles n'ont aucun mal à verbaliser, contrairement aux quelques garçons qui en souffrent également mais de façon plus intériorisée. Enfin, certaines absences, plus rares, qui prennent l'allure de fuite ou de renoncement sont le reflet criant de la violence sociale lorsqu'elles se justifient par du harcèlement ou par une auto-exclusion provoquée par des conditions de vie incompatibles avec les normes scolaires.
- 103 Si l'absentéisme est une catégorie juridique globalisante, à écouter les jeunes et leurs parents, on ne peut la concevoir sociologiquement qu'au pluriel : ses manifestations, telles qu'elles ont été exposées lors des entretiens à la cellule-absentéisme, sont hiérarchisables en tendances mais demeurent diverses, aucun cas ne ressemble à un autre. Ce sont donc des absentéismes scolaires dont le point commun est d'attester à la fois de la défaillance de l'offre éducative et de l'éloignement de l'école d'enfants de milieux modestes ou intermédiaires dans un contexte de décroissance socio-économique.
-

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Authier (Jean-Yves), Bacqué (Marie-Hélène), Guerin-Pace (France) [coor], *Le Quartier, Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 2006.

Becker (Howard S.), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris, Métailié, [1963], 1985.

Bernard (Pierre-Yves), *Le décrochage scolaire*, Paris, PUF, 2011.

- Blaya (Catherine), *Décrochages scolaires*, Bruxelles, De Boeck, 2010.
- Bonnéry (Stéphane), *Comprendre l'échec scolaire*, Paris, La Dispute, 2007.
- Chapoulie (Jean-Michel), *L'École d'État conquiert la France. Deux siècles de politiques scolaires*, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- Charlot (Bernard), Émin (Jean-Claude) [coor], *Violences à l'école, État des savoirs*, Paris, Armand Colin, 1997.
- Davisse (Annick), Louveau (Catherine), *Sports, école, société : La différence des sexes. Féminin, masculin, activités sportives*. Paris, L'Harmattan, 1998.
- Debarbieux (Éric), *Violence à l'école : un défi mondial ?* Paris, Armand Colin, 2006.
- Debarbieux (Éric) et Blaya (Catherine) [coor], *Violence à l'école et politiques publiques*, Paris, ESF éditeur, 2001.
- Douat (Étienne), *L'école buissonnière*, Paris, La Dispute, 2011.
- Dubet (François) et Martucelli (Danilo), *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Paris, Le Seuil, 1996.
- Esterle-Hedibel (Maryse), *Les élèves transparents, les arrêts de scolarité avant 16 ans*, Villeneuve d'Asq, Septentrion, 2007.
- Glasman (Dominique) et Œuvrard (Françoise), [coor], *La déscolarisation*, Paris, La Dispute, 2004.
- Goffman (Erving), *La Mise en scène de la vie quotidienne, La présentation de soi, Tome 1*, Paris, Les éditions de Minuit, [1977], 2009.
- Huerre (Patrice) [coor], *L'absentéisme scolaire. Du normal au pathologique*, Paris, Fayard, 2010.
- La Borderie (René) [coor], *Violence à l'école : un défi mondial ?* Paris, Armand Colin, 2006.
- Lepoutre (David), *Cœur de Banlieue*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1997.
- Millet (Mathias), Thin (Daniel), *Ruptures scolaires. L'École à l'épreuve de la question sociale*, Paris, PUF, 2005.
- Neyrand (Gérard), *La culture de vos ados*, Paris, Fleurus, 2002.
- Pagès-Delon (Michèle), *Le Corps et ses apparences. L'envers du look*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- Pasquier (Dominique), *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Éditions Autrement, 2005.
- Mabillon-Bonfils (Béatrice), *L'invention de la violence scolaire*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2005.
- Ravon (Bertrand), *L'« échec scolaire ». Histoire d'un problème public*, Paris, Press Éditions, 2000.
- Rubi (Stéphanie), *Les crapuleuses. Ces adolescentes déviantes*, Paris, PUF, 2005.
- De Singly (François), *Les Adonaissants*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Tissot (Sylvie), *L'État et les quartiers, Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 2007.
- Whyte (William F.), *Street corner society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte, [1943 USA], 1996.

Articles

- Brucy (Guy), « Désertion scolaire et absentéisme dans l'école de Jules Ferry », Cahier de la recherche sur l'éducation et les savoirs, n° 2, 2003.
- Carra (Cécile), Faggianelli (Daniel) [coor], « École et violences », Problèmes politiques et sociaux, n° 923, 2006.
- Daadouche (Christophe), « Parentalité sous contrainte : abrogation de la loi Ciotti, et après ? », Délinquance, justice et autres questions de société, URL : www.laurent-mucchielli.org, mis en ligne le 18/02/2013.
- Douat (Étienne), « La construction de l'absentéisme dans la France des années 2000 », Déviance et société, n°2, 2007.
- Esterle-Hedibel (Maryse), « Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports des recherches récentes », Déviance et Société, 2006/1, 30.
- Gay (Bertrand), « Du "cancre" au "sauvageon". Les conditions institutionnelles de diffusion des "politiques d'insertion" et de "tolérance zéro" », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 149, 2003.
- Hugon (Marie-Anne), Toubert-Duffort (Danièle), Adolescence et décrochage, Prévenir et répondre. La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, n° 56, 2011.
- Mardon (Aurélia), La socialisation corporelle des pré-adolescents, Thèse de sociologie, Université Paris X Nanterre, 2006.
- Mardon (Aurélia), « Les premières règles des jeunes filles : puberté et entrée dans l'adolescence », Sociétés contemporaines, 2009, n° 75.
- Mardon (Aurélia), « Sociabilité et travail de l'apparence au collège », Ethnologie française, XL, 2010.
- Mardon (Aurélia), « Honte et dégoût dans la fabrication du féminin. L'apparition des menstrues. », Ethnologie Française, XLI, 2011.
- Marlière (Éric), Les « jeunes de cité ». Territoires et pratiques culturelles, Ethnologie française, 2008/4.
- Marlière (Éric), « Émeutes urbaines, sentiments d'injustice, mobilisations associatives », Sociologies [en ligne], consulté le 09/09/2013, <http://sociologies.revues.org/3521>
- Mauger (Gérard), « Le monde des jeunes », Sociétés contemporaines, n° 75, 1995.
- Metton (Céline), Devenir Grand. Le rôle des technologies de la communication dans la socialisation des collégiens, Thèse de Sociologie sous la direction de Dominique Pasquier, EHESS, 2006.
- Quiesse (Jean-Marie) et Ferré (Danièle), « Les paradoxes de l'orientation française... et quelques idées pour en sortir », Cahiers pédagogiques, Dossier L'Orientation, n° 403, novembre 2012.
- Schwartz (Olivier), « Peut-on parler des classes populaires ? », Lectures [en ligne], <http://lectures.revues.org/6326>, mise en ligne le 15/09/2011
- Rapports
- Becquemin (Michèle) [coor], Le rappel à la loi des collégiens absentéistes. Autopsie d'un dispositif innovant, Rapport pour l'Observatoire national de l'Enfance en Danger, Décembre 2012.
- Humann (Patricia), Martin (Servane), L'absentéisme scolaire. Point de vue des jeunes « absentéistes » et de leurs parents, Étude qualitative, UNAF, n°3, 2010.

Kherroubi (Martine), Millet (Mathias), Thin (Daniel), Classes relais et familles, accompagnement ou normalisation ? Études et recherches, CNFE-PJJ, 2005.

Machard (Luc) [coor], Les manquements à l'obligation scolaire, Paris, La Documentation Française, 2003.

ANNEXES

ANNEXE I. Échantillon : 60 jeunes absentéistes rappelés à la loi

Jeunes absents à l'entretien	1	Florence	F		15	3 ^e	Excuses	
	2	Ahmed		G	14	3 ^e DP6 (préprofessionnelle)	Refus	
	3	Martin		G	15%	3 ^e	Déchéance	
	4	Anna	F		15	4 ^e	non venu(s)	
	5	Eliane	F		15	2 ^e sanitaire et sociale	non venu(s)	
	6	Myriam	F		14	4 ^e	non venu(s)	
	7	Adélaïde	F		15%	Nr	non venu(s)	
	8	Sophie	F		15	3 ^e	père et mère	
	9	Sonia	F		15	2 ^e professionnelle	Mère	
	10	Ismaël		G	13	5 ^e	Mère	
	11	Alice	F		14	3 ^e	Mère	
	04	Mickaëla	F		15%	2 ^e professionnelle	Mère	
	12			9	3			
	Erreurs d'aiguillage	01	Alexandre		G	15%	2 ^e	Mère
03		Dider		G	15%	BEP menuiserie	Mère	
22		Liliane	F		15	2 ^e sanitaire et sociale	Père	
23		Léa	F		15	3 ^e	Mère	
24		Mahmouna	F		13	6 ^e SEGPA	Père	
25		Sofiane		G	15	3 ^e	Mère	
26		Thibault		G	15	CFA		
27		Yoann		G	15	2 ^e	Mère	
28		Ben		G	14	4 ^e	Mère	
29		Sonia	F		15%	3 ^e	Père	
30		Tareck		G	15	3 ^e	père et mère	
31		Léila	F		12	6 ^e SEGPA	Mère	
32		Mélanie	F		15%	2 ^e professionnelle	Père	
33		Aline	F		15%	2 ^e professionnelle	Mère	
34		Fadila	F		15%	3 ^e	Père	
35		Nordine		G	15	3 ^e	Mère	
36		Asin		G	15	3 ^e	Mère	
17			8	9				
Socialisés par les pairs	02	Sadio		G	15%	2 ^e	Mère	
	37	Kevin		G	14	4 ^e	Mère	
	38	Raphaël		G	15%	3 ^e	Père	
	39	Nesrine		G	15	3 ^e DP6	mère et sœur	
	40	Peter		G	15	3 ^e	Mère	

	41	William		G	15%	2 ^e professionnelle	Père
	42	Diane	F		15	3 ^e	père et mère
	43	Ali		G	15	3 ^e	Mère
	44	Jack		G	15%	3 ^e	Mère
	45	François		G	15	3 ^e	père et mère
	46	Kardiatou	F	G	15	4 ^e	Mère
	47	Alex		G	15	3 ^e	Mère
	48	Frédéric		G	15	1 ^e	Mère
13			2	11			
Syndromes adolescents	14	Lucie	F		14	3 ^e	Père
	15	Carole	F		15½	4 ^e alternance	Père
	16	Nadia	F		15	3 ^e	Mère
	17	Bélinda	F		14	3 ^e	Mère
	18	Allan		G	14	4 ^e	Mère
	19	Karim		G	14	5 ^e	Mère
	20	Lina	F		15	3 ^e	père et mère
	21	Clarisse	F		15	3 ^e	Educatrice
8			6	2			
Victimes à l'école	49	Cédric		G	12	6 ^e	Mère
	50	Rodolphe		G	14	5 ^e	Mère
	53	David		G	15	4 ^e	Père
	51	Anah	F		13	5 ^e	Mère
4			1	3			
Inécurité en famille	54	Dalila	F		14	3 ^e	Mère
	55	Dany		G	14	5 ^e	père et mère
	56	Mathieu		G	12	6 ^e	Mère
3			1	2			
Grande pauvreté	12	Baakir		G	13	5 ^e	Père
	13	Mamadou		G	14	5 ^e	Mère
	52	Cyril		G	13	6 ^e	Mère
3				3			
Total				27	33		
				60			

ANNEXE II. Principaux textes**législatifs et réglementaires (1996-2013)**

Circulaire du 14 mai 1996 relative à la coopération entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Justice, de la Défense et de l'Intérieur pour la prévention de la violence en milieu scolaire (désignant l'absentéisme scolaire).

Circulaire n° 96-247 du 25 octobre 1996, *Prévention de l'absentéisme*, Ministère de l'Éducation nationale.

Loi n° 98-1165 du 18 décembre 1998 tendant à renforcer le contrôle de l'obligation scolaire.

Loi n° 2004-1 du 2 janvier 2004 relative à l'accueil et à la protection de l'enfance (abrogeant la suspension-suppression des allocations familiales).

Décret n° 2004-162 du 19 février 2004 portant modification du décret n° 66-104 du 18 février 1966 relatif au contrôle de la fréquentation et de l'assiduité scolaire.

Circulaire n° 2004-054 du 23 mars 2004, « *Contrôle et promotion de l'assiduité des élèves soumis à l'obligation scolaire* », Ministère de l'Éducation nationale.

Loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances (instaurant le contrat de responsabilité parentale).

Loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance (rappelant le devoir d'assiduité scolaire).

Loi n° 2010-1127 du 28 septembre 2010 visant à lutter contre l'absentéisme scolaire (instaurant la suspension des allocations familiales).

Circulaire n° 2001-0018, *Vaincre l'absentéisme*, 31 janvier 2011, Ministère de l'Éducation nationale.

Loi n°2013-108 du 31 janvier 2013 abrogeant la loi n°2010-1127 du 28 septembre 2010 visant à lutter contre l'absentéisme scolaire (abrogeant la suspension des allocations familiales).

NOTES

1. Code de l'Éducation, article L131-1 et L131-8, version 2005. Texte en vigueur au début de la recherche.
2. Étienne Douat, « La construction de l'absentéisme dans la France des années 2000 », *Déviance et société*, n° 2, 2007, p. 149-171 ; Étienne Douat, *L'école buissonnière*, Paris, La Dispute, 2011.
3. Bertrand Ravon, *L'« échec scolaire ». Histoire d'un problème public*, Paris, Press Éditions, 2000.
4. Guy Brucy, « Désertion scolaire et absentéisme dans l'école de Jules Ferry », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 2, 2003, p. 145-168 ; Jean-Michel Chapoulie, *L'École d'État conquiert la France. Deux siècles de politiques scolaires*, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 201-220.
5. La loi du 28 mars 1882 définit les critères de contrôle de la fréquentation scolaire. Les textes législatifs et réglementaires de 1936, 1959 et de 1966 correspondent à l'allongement de la scolarité obligatoire et à la volonté d'intégrer au système les enfants des populations ambulantes.
6. Voir, par exemple, la carte du décrochage élaborée par le CEREQ et les dispositifs recensés, consulté le 3 septembre 2013, URL : <http://www.cereq.fr/index.php/articles/Focus/Cibler-la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire>
7. Voir Annexe II : Principaux textes législatifs et réglementaires (1996-2013).
8. Dominique Glasman et Françoise Oeuvarard, *La déscolarisation*, Paris, La Dispute, 2004 ; Maryse Esterle-Hedibel, *Les élèves transparents, Les arrêts de scolarité avant 16 ans*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2007.
9. Mathias Millet et Daniel Thin, *Ruptures scolaires. L'École à l'épreuve de la question sociale*, Paris PUF, 2005.
10. Stéphane Bonnery, *Comprendre l'échec scolaire*, Paris, La Dispute, 2007.
11. Maryse Esterle-Hedibel, « Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports des recherches récentes », *Déviance et Société*, 2006/1, 30, p. 41-65 ; Pierre-Yves Bernard, *Le décrochage scolaire*, Paris, PUF, 2011.
12. Jacqueline Costa-Lascoux et Olivier Hoibian, « Du dénombrement des absences à la mesure de la déscolarisation », Dominique Glasman et Françoise Oeuvarard, *op. cit.*, p. 99-102 ; Étienne Douat, *L'école buissonnière, op. cit.*
13. Catherine Blaya, *Décrochages scolaires*, Bruxelles, De Boeck, 2010, p. 22.
14. David Assouline, Rapport n° 56 au Sénat (avant -propos), Proposition de loi visant à abroger la loi n°2010-1127 du 28 septembre 2010 visant à lutter contre l'absentéisme scolaire.
15. Voir, par exemple, Bertrand Geay, « Du "cancro" au "sauvageon". Les conditions institutionnelles de diffusion des "politiques d'insertion" et de "tolérance zéro" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 149, 2003 et Étienne Douat, *L'École buissonnière, op. cit.* .
16. Christophe Daadouche « Parentalité sous contrainte : abrogation de la loi Ciotti, et après ? » in *Délinquance, justice et autres questions de société*, URL : www.laurent-mucchielli.org, mis en ligne le 18/02/2013.
17. Voir, par exemple, Marie-Anne Hugon et Danièle Toubert-Duffort, *Adolescence et décrochage, Prévenir et répondre, La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n° 56, 2011.

18. En pédopsychiatrie, l'absentéisme est considéré sous l'angle de comportements propres à l'adolescence ou de pathologies dont il est le symptôme. Cf. Patrice Huerre [coor], *L'absentéisme scolaire. Du normal au pathologique*, Paris, Fayard, 2010. Cette approche tient peu compte des apports des sciences sociales et réciproquement.
19. L'article est issu d'une recherche, menée entre 2009 et 2012, avec le soutien de l'ONED et de la Fondation de France. Cf. Michèle Becquemin [coor], *Le rappel à la loi des collégiens absentéistes. Autopsie d'un dispositif innovant, Rapport pour l'Observatoire national de l'Enfance en Danger*, Décembre 2012.
20. À notre connaissance, il n'existe aucune étude, aucun recensement exhaustif, sur la mise en œuvre par les inspections académiques des mesures de contrôle de l'absentéisme intégrées au Code de l'Éducation en 2005.
21. Selon l'enquête « Génération 92 » du CEREQ menée entre 1993 et 1997, le taux de sorties du système scolaire sans qualification persistait à 8 %, après une légère amélioration au cours des années antérieures. L'un des objectifs du programme « Nouvelles Chances » était de prévenir les ruptures au collège.
22. Luc Machard [coor], *Les manquements à l'obligation scolaire*, Paris, La Documentation Française, 2003. La circulaire du 23 mars 2004 incitait les acteurs éducatifs et sociaux à se mobiliser pour informer, soutenir et responsabiliser les parents, l'absentéisme étant considéré « comme un problème complexe qui prend ses racines dans un ensemble de difficultés d'ordre scolaire, mais aussi d'ordre social et familial ». Cf. Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale, Circulaire n° 2004-054 du 23-3-2004, « Contrôle et promotion de l'assiduité des élèves soumis à l'obligation scolaire », MEN-DESCO B6.
23. Promulguée le 28 septembre 2010 pour une mise en œuvre en janvier 2011, la loi Ciotti prévoyait une échelle de mesures de rappel à la loi sur l'assiduité scolaire avec, comme sanction, la suspension/suppression des allocations familiales. L'abrogation de cette loi a été votée le 31 janvier 2013, soit huit mois après l'arrivée au pouvoir du gouvernement socialiste.
24. Les professions d'assistant de service social et de conseiller d'orientation psychologue sont essentiellement féminines (90%). Le groupe de professionnelles observé durant la recherche est exclusivement composé de femmes.
25. Selon les statistiques départementales de l'inspection académique, le taux d'absentéisme ayant donné lieu à un signalement pour les 11-15 ans est inférieur à 0,01 %. Suite aux directives ministérielles de 2004-2005, 700 signalements (sur environ 70 000 élèves) ont été adressés à l'inspection académique la première année par les chefs d'établissement. En raison d'un effet de seuil et d'une technicisation de la procédure de signalement, le nombre d'absentéistes signalés s'est réduit à 300 en moyenne les années suivantes. Quant au nombre de situations traitées par la cellule-absentéisme de l'inspection académique (200 à 250), il dépend du contenu des signalements. Certains sont réorientés vers des services de santé, par exemple, d'autres sont renvoyés aux établissements pour insuffisance d'informations. La question du tri opéré par les membres de la communauté scolaire (CPE, assistants sociaux scolaires, professeurs, assistants d'éducation, chefs d'établissement) menant à la réalisation d'un signalement fait actuellement l'objet d'une thèse de doctorat. Cf. Julie Couronné, *Le traitement territorialisé de l'absentéisme des collégiens*, Thèse de doctorat de sociologie (en cours), sous la direction de Michèle Becquemin et de Michel Chauvière, CNAM.
26. À l'époque, les parents encouraient une amende de 750 euros et un signalement au procureur de la République.
27. Howard S. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris, Métailié, [1963], 1985.
28. Erving Goffman, *La Mise en scène de la vie quotidienne, La présentation de soi*, Tome 1, Paris, Les éditions de Minuit, [1977], 2009. En s'inspirant de Goffman, il s'agit de montrer comment les jeunes présentent les raisons de leur absentéisme dans un tel cadre. La dimension la plus

heuristique de ce propos réside dans la perspective d'ensemble qui est ainsi offerte et dans la hiérarchisation des tendances que nous avons opérée sur ces bases.

29. Les contraintes d'écriture pour la rédaction de cet article nous ont conduits à ne reprendre ni les discours des assistantes sociales et des COP lorsqu'elles s'adressent aux jeunes ni les techniques qu'elles utilisent pour susciter leurs réactions. Privilégier ces éléments (qui sont évoqués dans le rapport de recherche dont est issu cet article) nous aurait amenés à effectuer une analyse interactionniste des situations d'entretiens entre tous les acteurs : les deux professionnelles en binôme, le jeune et les parents et, par conséquent, à suivre une autre ligne de démonstration. Autrement dit, nous avons dû faire un choix.

30. Pour l'ensemble des entretiens observés, nous avons recueilli l'accord des personnes convoquées. Les 60 dossiers ont été sélectionnés en fonction de la totalité des dossiers traités durant plus d'une année (250) de façon à constituer un échantillon suffisamment représentatif. Parallèlement, nous avons étudié les outils fonctionnels : statistiques, comptes-rendus, schémas des circuits des signalements, documents de communication...

31. Selon le ministère, « le taux d'absentéisme est plus élevé dans les collèges relevant de l'Éducation prioritaire et, plus généralement, dans les établissements accueillant des élèves en retard scolaire ou issus d'un milieu social défavorisé ». Cf. Ministère de l'Éducation nationale, « L'absentéisme des élèves dans le second degré public en 2008-2009 et 2009-2010 », *Note d'information*, 22/11/ 2011.

32. Voir Jacqueline Costa-Lascoux et Olivier Hoibian, *op. cit.*

33. L'échantillon étant composé de 60 enfants, on peut supposer qu'il existe au moins 120 parents ou beaux-parents (dans les cas de familles recomposées). Lors des investigations, 84 indications ont été obtenues (dont deux décès). Nos résultats portent donc sur 82 réponses.

34. On trouve cette représentation dans le rapport présenté par David Assouline au Sénat, *op. cit.*

35. cf. Annexe I. Échantillon : 60 jeunes absentéistes rappelés à la loi.

36. Catherine Blaya, *op. cit.*, p. 37.

37. Julie Couronné, *op. cit.*

38. Michèle Becquemin, *op. cit.*

39. Mathias Millet et Daniel Thin, *op. cit.*

40. Sur les 60 cas étudiés, nous en avons pris en compte 48, après avoir ôté 12 situations où les jeunes ne se sont pas présentés aux entretiens. Dans ces cas, soit la convocation n'était pas honorée, soit les parents participaient à l'entretien sans le (la) jeune, en particulier lorsque ce (tte) dernier(e) était en fugue.

41. Lors d'une enquête auprès de jeunes et de parents, l'UNAF avait distingué trois dominantes : 1) les élèves en difficultés scolaires ; 2) le mal-être adolescent ; 3) les élèves mal orientés. Patricia Humann et Servane Martin, *L'absentéisme scolaire. Point de vue des jeunes « absentéistes » et de leurs parents*, Étude qualitative, UNAF, n°3, 2010.

42. Jean-Marie Quiesse et Danièle Ferré, « Les paradoxes de l'orientation française... et quelques idées pour en sortir », *Cahiers pédagogiques*, Dossier L'Orientation, n° 403, novembre 2012.

43. Voir Martine Kherroubi, Mathias Millet et Daniel Thin, *Classes relais et familles, accompagnement ou normalisation ? Études et recherches*, CNFE-PJJ, 2005.

44. David Lepoutre, *Cœur de Banlieue*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1997 ; Gérard Mauger, « Le monde des jeunes », *Sociétés contemporaines*, n°75, p. 5-14, 1995 ; François Dubet et Danilo Martuccelli, *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Paris, Le Seuil, 1996 ; Gérard Neyrand, *La culture de vos ados*, Paris, Fleurus, 2002 ; François de Singly, *Les Adonaissants*, Paris, Armand Colin, 2006.

45. Sylvie Tissot, *L'État et les quartiers, Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 2007 ; Jean-Yves Authier, Marie-Hélène Bacqué et France Guerin-Pace [coor], *Le Quartier, Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 2006.

46. William Foote Whyte, *Street corner society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte, 1996 [1943 aux États-Unis]. Voir la préface d'Henri Peretz, p. 5-27.
47. Howard S. Becker, *op. cit.*
48. Ce jeune peut être rapproché d'une catégorie repérée par Éric Marlière : des adolescents délinquants qui se situent entre le trafic de cannabis, les recels et les missions en intérim. Cf. Éric Marlière, Les « jeunes de cité ». Territoires et pratiques culturelles, *Ethnologie française*, 2008/4, p. 711-721.
49. Stéphanie Rubi, *Les crapuleuses. Ces adolescentes déviantes*, Paris, PUF, 2005.
50. Annick Davaisse et Catherine Louveau, *Sports, école, société : La différence des sexes. Féminin, masculin, activités sportives*. Paris, L'Harmattan, 1998.
51. Certains établissements de la région parisienne, dont le nombre de places est limité, opèrent une sélection qui en décourage plus d'un. Face à cette demande d'éducation par le sport, un marché se développe dans le secteur privé, relativement coûteux, avec une articulation au secteur public par le biais du CNED.
52. Sur le rôle des clubs de sport locaux dans la socialisation des jeunes des cités, voir Eric Marlière, « Émeutes urbaines, sentiments d'injustice, mobilisations associatives », *Sociologies* [en ligne], consulté le 19/09/2013, URL:<http://sociologies.revues.org/3521>, p. 5.
53. Aurélia Mardon, « Les premières règles des jeunes filles : puberté et entrée dans l'adolescence. », *Sociétés contemporaines*, 2009, n° 75, p. 109-129.
54. Aurélia Mardon, « Honte et dégoût dans la fabrication du féminin. L'apparition des menstrues », *Ethnologie Française*, 2011, XLI, p. 33-40.
55. Aurélia Mardon, « Sociabilité et travail de l'apparence au collègue », *Ethnologie française*, XL, 2010, p. 41.
56. Le « gothique » est un style vestimentaire associé au goût pour le genre métal (blues rock anglais des années 1970 et heavy metal) et la musique gothique ainsi qu'à l'usage de vêtements noirs. cf. Aurélia Mardon, *op.cit.*
57. Céline Metton, *Devenir Grand. Le rôle des technologies de la communication dans la socialisation des collégiens*, Thèse de Sociologie sous la direction de Dominique Pasquier, EHESS, 2006 ; Dominique Pasquier, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Éditions Autrement, 2005. Aurélia Mardon, « Sociabilité et travail de l'apparence au collègue », *Ethnologie française*, XL, 2010.
58. Bernard Charlot et Jean-Claude Émin [coor], *Violences à l'école, État des savoirs*, Paris, Armand Colin, 1997 ; Cécile Carra et Daniel Faggianelli [coor], « École et violences », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 923, 2006 ; Béatrice Mabilon-Bonfils, *L'invention de la violence scolaire*, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2005 ;
59. Éric Debarbieux, *La violence en milieu scolaire*, ESF éditeur, 1996 ; Éric Debarbieux et Catherine Blaya [coor], *Violence à l'école et politiques publiques*, Paris, ESF éditeur, 2001 ; René La Borderie [coor], *Violence à l'école : un défi mondial ?*, Paris, Armand Colin, 2006.
60. Selon Olivier Schwartz, les classes ou milieux populaires ont trois caractéristiques : « petitesse du statut professionnel ou social, étroitesse des ressources économiques – sans que cela signifie nécessairement précarité – éloignement par rapport au capital culturel, et d'abord par rapport à l'école (...) ». Cf. Olivier Schwartz, « Peut-on parler des classes populaires ? », *Lectures* [en ligne], URL : <http://lectures.revues.org/6326>, mis en ligne le 15/09/2011.

RÉSUMÉS

Cet article met en perspective les différentes expressions du manquement à l'obligation scolaire à travers le prisme d'un dispositif de rappel à la loi instauré au sein d'une inspection académique. Quel est le milieu social des élèves signalés absentéistes ? Quels arguments les jeunes et leurs parents avancent-ils face aux représentants de l'institution scolaire ? À partir de l'observation de 60 entretiens de rappels à la loi et de l'étude de 250 dossiers d'élèves signalés, les auteurs exposent les motifs d'absentéisme en six grandes tendances tout en dévoilant certains aspects méconnus qui ressortent de la variété des situations. Considérés dans leur ensemble, ces manquements à l'obligation scolaire sont révélateurs de la fragilisation d'une fraction des classes moyennes, des difficultés croissantes des classes populaires et notamment de la relégation des familles les plus défavorisées ; ils traduisent également l'affaiblissement de l'offre éducative auprès de jeunes qui, pour la plupart, finissent par se détacher du système scolaire et renoncer à la réalisation d'eux-mêmes par cette voie.

This article seeks to describe the different ways in which students can fall short of their mandatory schooling obligations. To that end, it focuses on cases which result in legal reprimand. Is absenteeism more common in certain social settings? What arguments do pupils and parents present to school authorities to explain absenteeism? Drawing upon observations during 60 interviews and after the study of 250 files involving reported absent pupils, the authors rank the motives identifying six main streams of absenteeism. Nevertheless the wide variety of motives reveals a number of unanticipated social situations. On the whole, instances of absenteeism seem to reveal the weakening of a fraction of the middle class, as well as increased difficulties for the lower classes and notably the banishment of the lowest classes from the school system. These phenomena go hand-in-hand with the weakening of the educational offer to teenagers who, for the greater part, eventually turn away from the school system and to give up the accomplishment of themselves in this way.

Este artículo analiza las diferentes expresiones del incumplimiento de la obligación escolar a través del prisma de un dispositivo de llamada al cumplimiento de la ley instaurado en el seno de una inspección académica. ¿Cuál es el entorno social de los alumnos calificados como absentistas? ¿Qué argumentos alegan los jóvenes y sus padres ante los representantes de la institución escolar? A partir de la observación de 60 conversaciones de llamadas al cumplimiento de la ley y del estudio de 250 expedientes de estos alumnos, los autores exponen los motivos de absentismo en seis grandes tendencias y al mismo tiempo, revelan algunos aspectos desconocidos que se desprenden de las diferentes situaciones. Considerados en conjunto, estos incumplimientos de la obligación escolar son reveladores de la debilitación de una parte de las clases medias y de la relegación de las familias más desfavorecidas; asimismo, dejan de manifiesto el debilitamiento de la oferta educativa y, por consiguiente, el deterioro de la democracia social.

INDEX

Mots-clés : absentéisme des collégiens, adolescence, contrôle de la fréquentation scolaire, école obligatoire, paroles de jeunes, genre

Palabras claves : absentismo de los alumnos, adolescencia, control de la asistencia escolar, declaraciones de los jóvenes, género

Keywords : absenteeism of schoolchildren, adolescence, compulsory education, control of the school attendance, words of teenagers, gender

AUTEURS

MICHÈLE BECQUEMIN

Docteure en sociologie et maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Paris Est Créteil (UPEC). Membre du laboratoire REV-CIRCEFT, ses recherches concernent les institutions éducatives et sociales, les politiques relatives à la famille, à l'enfance et à la jeunesse en difficulté ainsi que l'évolution des professions sociales

JULIE COURONNÉ

Doctorante en sociologie, membre du LISE et enseignante au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). Elle réalise une thèse sur le traitement territorialisé de l'absentéisme des collégiens sous la direction de Michel Chauvière et de Michèle Becquemin.

AURÉLIA MARDON

Maître de conférences en Sociologie à l'Université de Lille 1 et membre du CLERSE. Ses travaux portent sur l'adolescence, l'amour et la sexualité des jeunes, les rapports de générations, les pratiques culturelles et sportives et la construction du genre.